

Process d'acceptabilité des chantiers dans la ville de POITIERS

Jean Michel Petureau, David Linhard
Ville de Poitiers

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE

Applicable sur le domaine public routier

- **Code de la Route**
- **Code de la voirie routière**
- **Code de l'environnement**
- **Code du travail**
- **Réglementation DT-DICT du 7 Octobre 2011**
- **Règlement de voirie applicable depuis le 10 Décembre 2012**

BUT

- La préservation du patrimoine public routier
- Préciser, diffuser la réglementation des usages sur le domaine public
- Sécurisation des usagers de la voie publique
- Maintien de l'accessibilité de l'espace public en situation dégradée
- Meilleure information des riverains
- Améliorer la propreté des chantiers
- Une meilleure coordination des chantiers sur la ville de Poitiers

ETAPES

- Première étape :
 - **Elaboration d'un règlement Général de Voirie (Après négociation accord de tous les principaux Maîtres d'Ouvrage intervenant sur le territoire de la ville de POITIERS)**

- Seconde étape :
 - **Mise en application des règles instaurées par le Règlement Général de Voirie**

OBJECTIF

Mise en place de la procédure suivante :

1- Coordination des travaux pour l'année N+1 et N+2

Programme de coordination de travaux 2017



Programme de coordination de travaux 2017

ACCORD

À FAIRE VALIDÉ

REFUS

Ref	Localisation	emprise	Nature des travaux	Maître d'Ouvrage	Validation	Observations
						
QUARTIER SUD						
2017-001	Rue de la Chanterie		Réseau EU	Grand Poitiers Direction Eau - Assainissement		2018-2019
2017-002	Rue du Versant Ouest		Réseau EU	Grand Poitiers Direction Eau - Assainissement		2018-2019
2017-003	Rue Théodore Botrel		Réfection de trottoirs	Ville de Poitiers Espace Public		
2017-004	Rue Serge Rouault		Réhabilitation des branchements	Grand Poitiers Direction Eau - Assainissement		remplacement de 230 ml de canalisation
2017-005	Impasse Serge Rouault		Réhabilitation des branchements	Grand Poitiers Direction Eau - Assainissement		remplacement de 120 ml de canalisation
2017-006	Cité des 7 villes		Dévoisement de réseaux EU/EP	Grand Poitiers - service Eau		2017-2018
2017-007	Rue du Petit Ruisseau		Aménagement de voirie	Ville de Poitiers Espace Public		
2017-008			Réseau Eaux Pluviales	Grand Poitiers - service Eau		
2017-009	ANRU	Bellejouane	Aménagement	Ville de Poitiers/Habitat 86		en cours
2017-010	ANRU		Réhabilitation réseaux	ERDF/FT/EU/AEP/EP		
2017-011	ANRU	Rue Pierre Loti	Aménagement	Ville de Poitiers/Logiparc		en cours
2017-012	Bd Georges Clemenceau	Zone ANRU	Aménagement	Ville de Poitiers Espace Public		en cours

- OBJECTIFS :
 - **Elaboration d'un programme de travaux cohérent.**
 - **Faire travailler les différents acteurs ensemble : CONSENSUS**
 - **Efficiencce dans les interventions sur le domaine public**
 - **Gestion des aménagement de manière pérenne**

OBJECTIF

Puis lorsqu'un chantier est programmé

2 - Etude préliminaire

- **Périmètre des travaux**
- **Etat des lieux recensement des commerces, des parkings, écoles, transports publics et secteur plateau (Centre ville)**
- **Identification des usagers et des riverains**
- **Coordination avec des chantiers envisagés dans le périmètre ou à proximité durant les travaux**
- **Vérification par rapport à des manifestations programmées**
- **Type d'informations mis en place**

OBJECTIF

3 - Gênes

- **Bruit, poussières**
- **Accès de la zone**
- **stationnement**
- **Circulation des usagers (VL, PL Livraisons et piétons). Sur axes principaux de la ville de Poitiers, les alternats ne peuvent être que manuels et des horaires draconiens sont mis en place.**
- **Ramassage des ordures ménagères**
- **Activités commerciales plateau**
- **Gestion des terrasses de restauration**
- **Plateau ou école travaux acceptés que pendant les vacances scolaires**

OBJECTIF

4 - Réalisation des travaux

- **Coordination avec les travaux de concessionnaires (utilisation au maximum pour que cela soit la même entreprise pour réduire les délais et augmenter la sécurité du chantier**
- **Maintien en permanence de l'accès au parking des riverains et si non possibilité remise badge pour utilisation d'un parking public le plus proche**
- **Les déviations doivent être signalées par une directionnelle de déviation appropriée**
- **Mise en place de déviations pour les piétons et vélo. Cheminement pour les piétons et les personnes en PSH (personnes en situation de Handicap). Pour Poitiers c'est une des plus grandes difficultés du à sa géométrie et à son altimétrie**
- **Informations continues pendant les travaux de la part du Maître d'Ouvrage (La collectivité Ville de Poitiers ne fait qu'accompagner)**
- **Mise en place de zone de stockage à l'extérieur du périmètre de chantier avec approvisionnement par matériel adapté**

DERNIER POINT PRIMORDIAL

La ville de Poitiers apporte toute son attention sur la relation entre les entreprises et les usagers et riverains.

Cette relation permet l'information en temps réel et une aide au quotidien des riverains

Merci de votre attention

Jean-Michel PETUREAU, David LINHARD

Ville de Poitiers

Jean-michel.petureau@poitiers.fr

David.linhard@poitiers.fr